

UNE PROPOSITION DE DÉCRET DU MR**Former les enseignants à gérer les différences culturelles**

Former les enseignants à l'interculturalité, précisément à la gestion des différences culturelles entre élèves, c'est la proposition de décret introduite, au parlement francophone par cinq députés du MR (M^{mes} Bertieaux et Dock, MM. Mouyard, Destexhe et Bouchez).

Vaste débat! Prenez une discussion en face-à-face. Plus on descend vers la Méditerranée, plus la distance entre deux individus qui se parlent diminue. « *Ce qui sera consacré comme une agression ou une intimidation en Islande est chose courante au Yémen* », pour reprendre l'exemple d'un expert de ces dossiers.

La proposition est donc tout sauf étonnante. « *La société est plus divisée que jamais. Les actes antisémites et les actes contre la communauté arabo-musulmane ont fortement augmenté* », détaillent les cinq députés. « *Les discriminations à l'emploi ou au logement n'ont pas diminué malgré la législation stricte. Les revendications et le fanatisme religieux ont pris une place prépondérante dans notre société.* »

L'ECOLE DOIT FAIRE PLUS

Le MR veut « *poursuivre le travail de neutralité de notre société.*

Transiger sur les valeurs aujourd'hui, c'est mettre demain sa cohésion en danger ».

Seule la neutralité de l'État peut permettre la coexistence harmonieuse des religions. « *La neutralité a comme corollaire le principe de non-discrimination des individus au regard de leurs convictions. En tant que lieu d'émancipation, l'école doit favoriser la rencontre entre les élèves par-delà leurs sensibilités culturelles, religieuses, etc. Mais la société demande beaucoup à l'école. Elle doit donc faire plus, plus vite, mieux, avec un public plus hétérogène.* »

Cette hétérogénéité concerne tant les élèves que les classes et les filières d'études dans lesquelles les jeunes enseignants vont travailler. « *Les événements récents l'ont prouvé: il convient d'outiller davantage le futur enseignant pour mieux gérer ces différences culturelles* », reprennent les signataires de la proposition. « *C'est le plus souvent une richesse pour les enfants, mais il faut être attentif à ce qu'elle soit perçue positivement et de manière harmonieuse par les élèves et les enseignants. Une formation à l'interculturalité et à la gestion des différences culturelles entre les*

élèves doit être fournie aux professeurs, dans le cadre de leur formation initiale. »

Les enseignants disposeront de nouveaux outils de compréhension des élèves et seront mieux soutenus dans leur travail. Que le MR figure dans

l'opposition ne devrait pas nuire à un texte qui dépasse les clivages classiques. Le sujet est sur la table du groupe « référentiel citoyeneté » qui doit remettre sa copie pour juillet, explique le cabinet de la ministre Milquet (Éducation). ●

D.SW.